



COVID19 - Information sur l'organisation de crise au sein de l'établissement

Madame, Monsieur,

Chère collègue, cher collègue,

La situation de crise sanitaire que nous traversons est exceptionnelle et inédite. Ses conséquences sont déjà sans précédent et dépassent les différents scénarios anticipés par les pouvoirs publics. Aussi, la France est officiellement entrée en état d'urgence sanitaire ce jour – mardi 24 mars 2020 (L. 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de coronavirus – article 4).

À l'échelle de l'établissement, une organisation de crise s'est rapidement mise en place et l'université continue de s'adapter à la situation.

Une cellule de crise est en permanence mobilisée (constitution en bas de ce message). Elle se réunit régulièrement depuis le 26 février, date de sa première réunion. Elle coordonne les différentes initiatives et les nécessaires adaptations pour notre université des décisions prises par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI).

Dès lundi 16 mars, j'ai rencontré les représentants du personnel au sein du CTE et du CHSCT, ainsi que les représentants des étudiants. Je réunirai à nouveau – virtuellement si nécessaire – ces représentants en temps utile. J'échange chaque semaine avec les directeurs des composantes et je réunis hebdomadairement à distance l'équipe présidentielle afin de coordonner avec eux la continuité des activités de notre université.

J'ai demandé au DGS de réunir régulièrement les directrices et directeurs de services ainsi que les responsables administratifs des composantes, pour assurer la coordination des actions et veiller à la cohérence d'ensemble du plan de continuité d'activité de l'établissement.

Au-delà de ce dispositif préservant la collégialité, j'espère pouvoir réunir à distance les différentes assemblées élues en tant que de besoin en fonction de l'évolution de la situation. Je sais le défi technique que la mise en place d'une gouvernance à distance représente d'autant plus que le service d'I-médias est déjà très fortement mis à contribution. Mais, en tant que garant de la vie démocratique de notre université, je reste profondément attaché

au respect de nos instances élues qui doivent pouvoir fonctionner malgré ce contexte exceptionnel.

La crise que nous traversons appelle plus que jamais de la cohésion et de la solidarité. Elle mobilise notre esprit de responsabilité et d'initiative. Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour surmonter cette épreuve. Je suis confiant sur notre capacité collective à tirer les enseignements de cette crise pour que notre établissement en ressorte plus fort et encore mieux organisé.

En application de la loi d'urgence sanitaire du 24 mars (article 15), je vous informe que les mandats des présidents d'université, de leurs équipes et des membres des conseils centraux sont prolongés jusqu'au 1er janvier 2021 au plus tard.

Aucune et aucun d'entre nous n'a été préparé à agir dans cette situation de crise. Nous devons dans ce contexte être conciliant et bienveillant les uns envers les autres. Chacune et chacun d'entre vous doit savoir que l'université met tout en œuvre pour faciliter la continuité du service public. Je vous invite à ce stade à consulter régulièrement vos emails, ainsi que le site web de l'université, dont [l'espace dédié à la crise](#) contient de nombreuses informations. Il est fréquemment mis à jour.

Je veux enfin et à nouveau vous rappeler que la priorité absolue est votre santé et celle de vos proches.

Bien à vous

Yves Jean

Président de l'université de Poitiers

Composition de la cellule de crise

Président, directeur général des services et directeur adjoint, vice-président(e)s du conseil d'administration, formation, recherche, relations internationales, directeur de cabinet, directeur du service de santé universitaire, médecin du travail, fonctionnaire sécurité défense et responsable de la sécurité informatique, conseiller de prévention, directeur des systèmes d'information, directeur(trice)s des services et/ou pôles : formation, relations internationales, recherche et innovation, vie de campus